

Le port de Doëlan

**LE MOT DU MAIRE ..... 3**

**INFORMATIONS PRATIQUES ..... 4**

**VIE COMMUNALE ..... 5**

**VIE COMMUNALE / CIVISME..... 8**

**ECOLE PRIMAIRE..... 9**

**BIBLIOTHEQUE..... 11**

**VIE ASSOCIATIVE..... 13**

**TRAVAUX ET AMENAGEMENTS ..... 17**

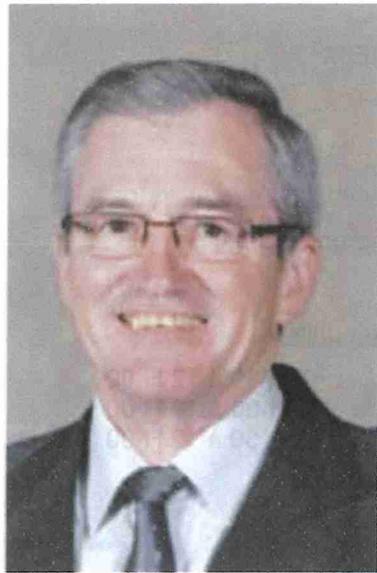
**MANIFESTATIONS..... 19**

**VIE LOCALE ..... 22**

**PETITES ANNONCES ..... 24**

**BULLETIN PAROISSIAL ..... 26**





Chers habitants d'Ergersheim,

C'est avec grand plaisir que je vous présente notre nouvelle version de l'Ergersheim Info dans un esprit plus moderne et plus attrayant.

Comme vous pourrez le constater quelques pages plus loin, nous avons entrepris un grand projet de rénovation de l'Eglise Saint-Nicolas en partenariat avec le Conseil de Fabrique.

Je souhaitais vous apporter un complément d'information quant à l'appel à dons qui est présenté page 17 et 18 de ce numéro.

Le jeudi 25 février dernier, M. Jean HAERINGER, Délégué régional adjoint de la Fondation du Patrimoine, M. Pierre GRUTTER, délégué départemental, M. Gérard HOLTZINGER, Président du Conseil de Fabrique sont venus à Ergersheim afin de signer une convention de souscription lançant le début de la campagne d'appels à dons.

Nous faisons appel à la générosité de chacun pour mener à bien ce beau projet de grande envergure. Chaque donateur participera à la rénovation de cet édifice qui donnera un nouvel éclat à notre patrimoine communal.

D'avance un grand merci !

Et bonne lecture !

**Votre Maire,**  
**Maxime BRAND**



### MAIRIE D'ERGERSHEIM

Place de la Mairie

Tél. : 03.88.38.10.43

Email : [mairie.ergersheim@numericable.fr](mailto:mairie.ergersheim@numericable.fr)

Internet : [www.mairie-ergersheim.fr](http://www.mairie-ergersheim.fr)

#### Heures d'ouverture au public :

|                 |                   |
|-----------------|-------------------|
| <b>MARDI</b>    | 8 H 30 à 12 H 00  |
| <b>JEUDI</b>    | 17 H 00 à 19 H 00 |
| <b>VENDREDI</b> | 8 H 30 à 12 H 00  |

### PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

le jeudi soir  
de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

### NUMEROS UTILES

Dr. Lausecker : 03 88 38 49 38

Pharmacie : 03 88 49 88 44

### NUMEROS D'URGENCE

| Service   | Numéro à composer | Dans quel cas ?   |
|---|-------------------|---|
| Numéro d'appel d'urgence européen                             | 112               | Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.  |
| Le Service d'aide médical urgente (SAMU)                      | 15                | Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins. |
| Police Secours  | 17                | Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.   |
| Sapeurs-pompiers  | 18                | Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.                                    |
| Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes | 114               | Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par FAX et SMS                   |

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS « Osterputz »

Une journée de nettoyage du ban communal est organisée par la Commune d'Ergersheim :

**le samedi 19 mars 2016 de 9h00 à 12h00.**

Les parents et enfants qui souhaitent participer à cette action en faveur de l'environnement sont invités à retrouver les membres du Conseil municipal le

**samedi 19 mars 2016 à 9h00 dans la cour de l'école.**

Les participants seront répartis en plusieurs équipes.

Il sera nécessaire de porter de bonnes chaussures de marche, voire des bottes.

La commune met à disposition les gants et sacs poubelle en plastique. A l'issue du circuit, tous les participants à cette opération seront conviés à une collation apéritive dans la cour de l'école.

La municipalité remercie d'avance tous les bénévoles qui s'investiront avec elle lors de cette journée de nettoyage de printemps.

### DON DU SANG

La prochaine collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang de Strasbourg (EFS) aura lieu le :

**MERCREDI 23 MARS 2016  
de 17h à 20h  
A LA SALLE POLYVALENTE**

Une collation (saucisses chaudes et salade de pomme de terre) est offerte à tous les donneurs.

### RECENSEMENT MILITAIRE pour la 2ème période 2016

Les jeunes gens et jeunes femmes, de nationalité française, domiciliés à Ergersheim, qui atteindront l'âge de 16 ans, durant la période du 1er avril au 30 juin 2016, ont l'obligation de se faire recenser en Mairie, entre la date de leur 16<sup>e</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit.

### COLLECTE SELECTIVE

du papier, carton et des emballages en plastique :

**Le vendredi 18 mars 2016  
Le vendredi 15 avril 2016**

Nous avons l'honneur de vous informer que nous procédons actuellement à la confection des plans des réseaux électriques de votre commune.

Nous avons chargé le Cabinet de Géomètres :

**Cabinet WEIBEL  
Géomètre Expert  
2 boulevard Clémenceau  
67000 STRASBOURG**

de faire le relevé correspondant.



électricité de strasbourg réseaux

## ESPACE SANS TABAC

Le jeudi 28 janvier dernier, M. Gilbert SCHNEIDER, Président du Comité du Bas-Rhin de la Ligue Nationale contre le cancer, est venu en Mairie présenter le projet « Ma ville se ligue contre le cancer » qui a pour but d'engager les communes à se mobiliser pour une dénormalisation du tabac.

Une convention a été signée et un panneau a été installé à cet effet dans l'aire de jeux pour enfants.

Ci-dessous l'arrêté municipal y afférent, appuyant le décret n° 2015-768 du 29 juin 2015 relatif à l'interdiction de fumer dans les aires collectives de jeux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
Arrondissement de Molsheim

## MAIRIE d'ERGERSHEIM



### ARRETE MUNICIPAL n° 6/2016 portant interdiction de fumer dans l'aire de jeux de l'Ecole

Le Maire de la Commune d'ERGERSHEIM

- VU** Le décret n° 2015-768 du 29 juin 2015 précisant que la consommation de tout produit du tabac est interdite dans les aires de jeux,
- VU** le Code Pénal et notamment son article R 610-5
- VU** la convention de partenariat entre la commune d'Ergersheim et le Comité du Bas-Rhin de la Ligue Nationale contre le cancer, signée le 25 février 2016.

**CONSIDERANT** qu'il appartient au Maire d'assurer la sécurité et la salubrité publique et de réglementer les conditions d'accès à l'aire de jeux située rue de l'Ecole à Ergersheim.

### ARRETE

- Art. 1** Il est strictement interdit de fumer dans l'aire de jeux pour enfants située rue de l'Ecole à ERGERSHEIM ;
- Art. 2** La signalisation sera mise en place par les services de la commune sur la zone d'interdiction. Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie, conformément aux lois et règlements ;
- Art. 3** Les infractions au présent arrêté exposent leurs auteurs aux poursuites et aux peines prévues par les articles L131-12, L131-13 et R610-5 du Code Pénal, sans préjudice de l'application de peines plus lourdes prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- Art. 4** Les infractions au présent arrêté sont constatées par procès-verbaux dressés par les divers agents assermentés ;
- Art. 5** Le présent arrêté sera affiché à la Mairie ; il sera publié au recueil des actes administratifs et copie sera adressée à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin ;
- Art. 6** Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire d'Ergersheim et tous les agents de l'autorité administrative légalement habilités sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Ergersheim, le 26 février 2016

Le Maire  
Maxime BRAND



Place de la Mairie  
67120 ERGERSHEIM  
Tél. 03 88 38 10 43  
mairie.ergersheim@numericable.fr

**TOUS HD**  
À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016



Agence Nationale des Fréquences  
78, avenue du Général de Gaulle  
94704 MAISONS-ALFORT CEDEX  
T : 0970 818 818  
[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)



**Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).**

Cette évolution de la norme de la TNT s'inscrit dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit.

Outre le gain en ressource spectrale en faveur du déploiement de services mobiles, cette évolution va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire (hors Outre-Mer). Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des foyers (Médiamétrie / CSA), environ 10 % des foyers français reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD. **Pour ces foyers, il est donc primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs (cf. test dans la brochure) afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de l'ordre de 25 €), sous peine de ne plus recevoir la télévision.**

La loi relative au deuxième dividende numérique et à la modernisation de la télévision numérique terrestre, publiée au Journal Officiel le 15 octobre 2015, prévoit un accompagnement des téléspectateurs, qui comporte deux volets : l'un concerne la mise en œuvre d'une campagne d'information grand public, qui débutera à partir du 20 novembre prochain, et l'autre des aides financières et de proximité pour les personnes les plus fragiles. L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est chargée de la mise en place de cet accompagnement.

Vous trouverez, jointe à ce courrier, une brochure d'information apportant toutes les précisions utiles au passage à la TNT HD.

L'expérience du passage à la télévision tout numérique en 2010-2011 a confirmé le rôle déterminant des élus dans la diffusion de l'information auprès de tous les administrés. En effet, pour un sujet aussi important pour leur quotidien que la réception de la télévision, nos concitoyens interrogeront certainement leurs élus de proximité. C'est la raison pour laquelle le premier volet de nos démarches s'attache à vous informer des actions prévues dans les semaines à venir.

Pour vous permettre d'apporter plus aisément des réponses aux administrés, des informations à communiquer sont mises à votre disposition et téléchargeables sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) : des affiches, brochures et trames d'articles sont disponibles pour une diffusion sur vos supports de communication, des bannières et vidéos « tutoriels » pour vos sites web. Vous trouverez également sur ce site tous les renseignements nécessaires au passage à la TNT HD : n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Pour les personnes qui n'auraient pas accès à internet, l'ANFR met également à disposition son centre d'appel, le 0970 818 818 (prix d'un appel local), pour toute précision sur cette transition.

## RENUMEROTATION DES RUES

La mise en place d'une numérotation définitive et cohérente dans la commune est actuellement en cours. Celle-ci est destinée à faciliter l'arrivée des secours en cas de besoin (pompiers, médecin, Samu, etc...) et à améliorer la distribution du courrier, pour l'essentiel.

Un planning a été établi pour vous permettre de suivre l'avancement de nos démarches.

Dans l'info du mois de mai 2016, nous vous communiquerons la liste de toutes les rues concernées par cette renumérotation.

Les professionnels et associations de notre commune pourront s'adresser à la Mairie dès le mois de juin 2016 afin d'anticiper l'édition de leurs nouveaux documents (papier à en-tête, cartes de visite, flyer etc..)

Les différentes démarches relatives à cette nouvelle numérotation vous seront communiquées dans l'info de juillet. Plusieurs d'entre-elles seront faites directement par la commune

Courant juillet/août, une invitation sera déposée dans chaque boîte aux lettres à l'attention des propriétaires pour venir retirer leur nouvelle plaque (fournie par la commune)

En septembre plusieurs permanences seront organisées pour vous communiquer votre nouveau numéro et remettre les plaques aux propriétaires. Une attestation vous sera également remise pour faciliter les démarches restant à votre charge.

La nouvelle numérotation sera effective courant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2016

La secrétaire de mairie sera à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie pour vous aider dans vos démarches le cas échéant à partir du mois de septembre 2016. Merci de ne pas la solliciter avant cette date, elle ne saurait vous répondre pour le moment.

## STATIONNEMENT

Les véhicules ne doivent pas stationner sur les trottoirs, les passages ou accotement. Ils empêchent la circulation des piétons et poussettes en toute sécurité. Pour rappel, le code de la route considère ce stationnement comme gênant, et peut faire l'objet d'une contravention.

Sans aller jusqu'à une application stricte de la loi, une prise de conscience de chacun peut certainement conduire à garantir une circulation sans gêne et une meilleure sécurité pour tous. Il s'agit tout simplement de civisme qui est un principe fondamental de la vie en société. Et gardons en mémoire que les règles sont faites pour être respectées et que leur non-respect doit être sanctionné.

## DECLARATION D'ARRIVEE ET DE DEPART

Tout résident de la commune d'Ergersheim est invité à procéder à une **déclaration d'arrivée/de départ** au moment d'emménager dans la commune / de la quitter.

Pour ce faire, vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie ou par mail ([mairie.ergersheim@numericable.fr](mailto:mairie.ergersheim@numericable.fr)).

**ATTENTION !** une déclaration d'arrivée (changement de commune) ne vaut pas inscription sur liste électorale.

## ENTRETIEN / PROPETE / GESTION DES DECHETS

La propreté de notre commune est l'affaire de tous !

L'entretien des trottoirs et caniveaux revient aux riverains, qu'ils soient propriétaires ou locataires ; que ce soit en hiver avec le déneigement et le salage, ou le reste de l'année pour le balayage et l'arrachage des mauvaises herbes...

De plus, rappelons que les dépôts sauvages d'ordures en tout genre (et plus particulièrement aux bennes d'apport volontaire rue Erlen) constituent une infraction susceptibles de poursuites.

Enfin, inutile de rappeler qu'il est désagréable de se promener en réalisant un véritable parcours du combattant pour tenter d'éviter les obstacles nauséabonds allègrement laissés par nos amis les chiens, de rentrer chez soi avec les chaussures ou les roues de poussette souillées par ces déjections.

**Un seul mot d'ordre : ramassez !**  
(des sacs à déjections sont disponibles en Mairie)

# Vive les rois !

## Surprenantes couronnes

Jeudi 7 janvier 2016, les enfants de la classe de CM1-CM2 ont créé des couronnes pour la galette des rois. Lors d'une séance d'arts plastiques, il s'agissait d'imaginer des couronnes dont le thème imposé était « surprenante ». Pour cela, les élèves ont eu à leur disposition du matériel de récupération comme : des capsules de café, des bouchons, des bouteilles, du tissu, de la laine, des boutons, etc... Ils ont pu utiliser ce matériel à leur guise en les transformant, en les assemblant, et en les disposant sur une bande de carton.

A la fin de la séance, chacun et chacune avait sa propre couronne, unique et originale !



## Des rois et des reines

Le lendemain matin, vendredi 8 janvier 2016, tous les enfants de l'école ont pu déguster de délicieuses galettes offertes par la mairie. Les élèves de CM1-CM2 ont alors fièrement défilé avec leurs magnifiques couronnes, colorées et flamboyantes, devant les enseignants de l'école, qui les ont chaleureusement félicités !

Tous les rois et les reines étaient à l'honneur ce jour-là !

*Les élèves de CM1-CM2*

# Admission à l'école d'Ergersheim

Madame, Monsieur,

Vous habitez ERGERSHEIM et souhaitez scolariser votre enfant à l'école à la rentrée prochaine ?

Les inscriptions scolaires auront lieu au bureau de direction de l'école :

Le Lundi 18 Avril 2016 de 13h à 16h30.

Le Lundi 25 Avril 2016 de 13h à 16h30.

Ou sur rendez-vous en cas d'impossibilité à ces deux dates.

Afin de pouvoir procéder à cette admission, merci de bien vouloir vous munir des documents suivants :

- du certificat de radiation de son ancienne école, s'il était scolarisé en 2015-2016.
- du livret de famille,

d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Je reste bien entendu à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires au 03.69.81.57.53. ou par mail : [ecole.ergersheim@gmail.com](mailto:ecole.ergersheim@gmail.com)

## Les nouveaux arrivants

Pensez à vous déclarer en mairie au préalable, vous serez alors destinataires des documents relatifs à cette inscription.



M. Schall  
Directrice

**École Primaire d'Ergersheim**

2, rue de l'école 67120 Ergersheim

[ecole.ergersheim@gmail.com](mailto:ecole.ergersheim@gmail.com)

03.69.81.57.53

## NOUVEAUTES

### Mars - avril

Comme tous les mois, vous trouverez de nouveaux albums pour nos jeunes lecteurs.

#### ROMANS

- Christian GAILLEY      Un soir au club  
Histoire classique d'un buveur désintoxiqué, musicien, qui replonge.  
Juste un petit verre... Irrésistible...
- Florence SEYVES      Les apparitions  
Florence grandit, apprend à connaître la vie, tandis que son frère attend...  
C'est un enfant différent. Emotions puissantes.
- Geneviève BRISAC      Les sœurs Delicata  
Comment pendant la nuit de Noël, 7 petites filles se trouvent confrontées  
à la disparition de tout ce qu'elles aimaient..  
Roman bref et violent.
- Tahereh MAFI      Ne me résiste pas  
Amour fou, sentiment atroce, paralysant.
- Allen S WEISS      Le livre bouffon  
Baudelaire voulait écrire un roman, mais il est si bon poète.
- Christine ANGOT      Un amour impossible  
Liaison courte intense entre Pierre et Rachel, qui sera détruite par cette liaison.
- Jean Baptiste DEL AMO      Une éducation libertine  
Roman d'apprentissage qui retrace l'ascension et la chute d'un homme asservi par la chair, en 1760.
- Audrey NIFFENEGGER      Les jumelles de Highgate  
Aux abords d'un cimetière londonien, des sœurs jumelles tentent de percer un secret de famille et nous entraînent dans leur univers.
- Claudie GALLAY      Une part de ciel  
Non-dits du lien familial. Ce roman éclaire la part d'absolu que chacun porte en soi.
- Jean Paul DUBOIS      Les accommodements raisonnables
- M. ZIMMERBRADLEY      La colline du dernier adieu  
Des siècles avant Arthur et les dames du lac Elane, fille de druide succède à la grande prêtresse et se retrouve séparée de l'homme qu'elle aime. Emouvante et cruelle épopée, omniprésence des forces occultes.
- Béatrice BOTTET      Fille de la tempête  
Légende de la ville d'Ys, en Bretagne.

Danielle STEEL

Un si long chemin

Gabriella, battue par sa mère, à 6 ans, n'attend qu'une chose : la mort. Elle est abandonnée dans un couvent, et si le bonheur se trouvait derrière le lourd portail ?

**POLICIERS**

Nora ROBERTS

Par une nuit sans mémoire

Avec le policier qui l'a recueillie le soir où sa mère a été assassinée 20 ans plus tard, elle va essayer de lever le voile sur ce mystère.

Gilbert PASTORE

Sang vérité

Histoire d'une affaire policière qui naît, vit, bouge et meurt comme un quartier, avec le quartier.

**SCIENCE FICTION**

Pavel HACK

Warax

Ce roman jette un regard visionnaire sur l'avenir de l'humanité.

Pierre BORDAGE

L'arcane sans nom

Dan SIMMONS

Terreur

Pierre PELOT

L'île au trésor

Le chef d'œuvre de Stevenson revisité.

Andy WEIR

Seul sur Mars

Un film, avec Matt Damon, a été tiré de ce roman.

Alain DEMASIO

La horde du contrevent

**DIVERS**

D. VAN CAUWELAERT

Le nouveau dico de l'impossible

Guérisons, phénomènes inexplicables... Et si impossible n'était pas terrestre. De A à Z, cet ouvrage bascule à chaque lettre notre conception du monde.

Hélène CASTEL

Retour d'exil d'une femme recherchée

BIOGRAPHIE d'une voleuse. Après un casse raté, elle s'envole pour le Mexique. Après 24 ans, Interpol la retrouve... En prison ce qui fut grave, c'était la prison, plus que l'exil et l'arrestation.

Témoignage fort.

**CUISINE**

LES MEILLEURES RECETTES DE POULET

Bonne lecture à tous !  
L'équipe des bénévoles

**Horaires d'ouverture de la bibliothèque**

Mardi : 14h—16h

Mercredi : 10h30—11h30

Jeudi : 19h30—20h30

Samedi : 15h—17h

## CARNAVAL



Samedi 27 février, sous un beau ciel bleu et un grand soleil, la MJC a organisé un défilé de Carnaval pour les enfants (et même les parents) suivi d'un bon goûter à la salle polyvalente. Comme vous pouvez le voir, tout le monde a mis son plus beau déguisement. Rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux !

## BRICOLO-MALINS

Prochain cours le

**samedi 19 mars 2016 à 14h00  
à la salle MJC**

### CHENILLE VIDE POUCHES

Prochaines séances :

© 23 avril 2016 : faux aquarium décoratif (pensez à ramener une boîte à chaussures avec couvercle d'env. 34 x 23cm)

© 21 mai 2016

© 4 juin 2016 : sortie

## PETANQUE

Adresse, coordination, équilibre et combien d'autres qualités peut-on associer à la pétanque... La convivialité et le plaisir de jouer ensemble ! Venez jouer, car il s'agit bien d'un jeu auquel nous vous convions ! Si vous êtes intéressé(e), reprise des rencontres-pétanque dès le :

**lundi 21 mars 2016**

de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 22h30

sur le parking de la salle polyvalente

Renseignements et inscriptions : M. Jean-Michel WEHR au 03.88.38.64.30

## COURS DE CUISINE

Le prochain cours de cuisine aura lieu le :



Lundi 21 mars 2016 à 19h00  
à la salle polyvalente

Confection d'une terrine de Pâques

Renseignements et inscription (impérative au plus tard 3 jours avant) : Jean Paul BOISSON—tél. : 09.52.82.56.89  
email : rossini67@free.fr

*derniers cours : confection  
d'un gâteau « succès »*

## ECHOS DU 3ème AGE

### ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous invitons cordialement à notre Assemblée Générale qui aura lieu le **mercredi 6 avril 2016 à 11h00 à la salle polyvalente.**

Ordre du jour :

- Bienvenue et Ouverture de l'Assemblée Générale,
- Approbation du procès-verbal de l'AG 2015,
- Bilan des activités de l'année 2015,
- Rapport financier 2015 et décharge au Trésorier,
- Désignation des réviseurs aux comptes,
- Renouvellement par moitié du comité,
- Divers,
- Mot de M. le Maire.

Après la partie statutaire, un repas sera servi, moyennant une participation de 20€ pour les membres et 27€ pour les personnes non membres.

**Au menu :**  
**Pâté en croûte, crudités,**  
**Choucroute aux poissons,**  
**Fromage,**  
**Vacherin glacé.**

Pour une bonne organisation, veuillez vous inscrire avant le **30 mars** auprès de Christiane LORENTZ 03.88.38.66.44.

Nous comptons vivement sur votre présence et ne manquez pas d'y inviter vos amis et connaissances.

Dans l'attente de vous retrouver, le comité vous remercie d'avance de votre présence.

### NOCES DE DIAMANT

M. et Mme FRUHAUF ont la joie et l'honneur de fêter leurs **noces de diamant le 16 avril**. Le comité félicite l'heureux couple et leur souhaite de passer encore longtemps de bons moments ensemble.

## ECHOS DU 3ème AGE

### ANNIVERSAIRES

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à :

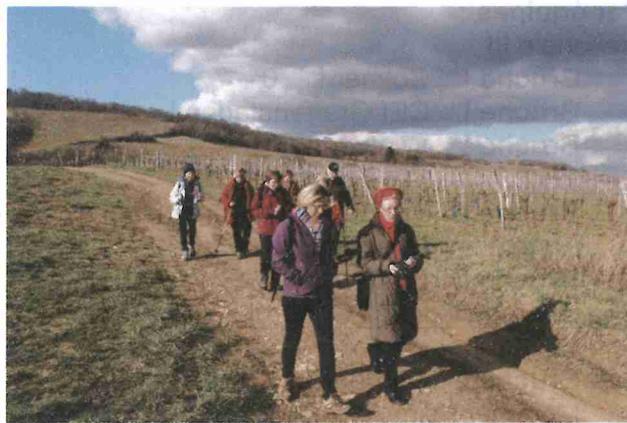
#### **MARS**

- Mme Madeleine MASSON, née le 10.03.1936
- Mme Henriette MAEDER, née le 12.03.1933,
- Mme Mathilde ARBOGAST, née le 13.03.1922,
- M. Claude ZWICK, né le 19.03.1945
- Mme Joséphine KUHN, née le 21.03.1927,
- M. Joseph SCHALL, né le 26.03.1933
- Mme Marie Thérèse DIETRICH, née le 28.03.1933.

#### **AVRIL**

- Mme Amélie KUNTZ, née le 15.04.1942,
- Mme Marie Louise BOEHLER, née le 22.04.1932.

### SORTIE PEDESTRE



Les sorties pédestres remportent un vif succès. Le jeudi 25 février, nous étions une trentaine de personnes. Co-voiturage jusqu'à AVOLSHEIM ; direction ferme FINKENHOF. Nous avons cheminé sur les sentiers viticoles de Molsheim—Mutzig. Belle vue sur la vallée de la Bruche, retour par l'ancienne voie romaine.

La randonnée s'est terminée autour d'une boisson chaude à la résidence des séniors.

Prochaine randonnée le jeudi 17 mars à 13h30, place de la Mairie.

### RENCONTRE JEUX

Tous les jeudis, jeux de carte à partir de 14h30 à la résidence des séniors. Deuxième jeudi du mois : rencontre mensuelle à 14h30.

Nous souhaitons à toutes et à tous de Joyeuses Fêtes de Pâques !



**Le Comité**



# Club d'Échecs de la Bruche

## Ergersheim – Molsheim

Label Club Formateur 2009 – 2017

Décerné par la Fédération Française des Echecs

**Bruche I et Bruche II** sont condamnées aux exploits si elles veulent rester dans leur championnat respectif.

En Nationale III, les jeunes sont 1<sup>er</sup> au classement et retrouveront la saison prochaine la Nationale II.

Au **Challenge du Conseil Général**, les 2 équipes jouent les finales A et B, l'une pour la 1<sup>ère</sup> place, l'autre pour la 5<sup>ème</sup>.

La compétition « **Critérium** » pour débutants jusqu'à 2<sup>ème</sup> année est terminée. Bruche 4 est ex-aequo avec les 3<sup>ème</sup>.

Le nombre de qualifiés pour les championnats de France jeunes est maigre cette saison.

Notre 19<sup>ème</sup> **OPEN** aura lieu à ERGERSHEIM du 08 au 10 avril. Une restauration est assurée pour joueurs et spectateurs.

La **Bourse aux jouets**, vêtements enfants et matériel de puériculture aura lieu à la salle polyvalente le 20 mars de 9h00 à 16h00. Une petite restauration sera assurée.

### RESULTATS

#### Par équipes :

##### Nationale III :

**Bruche I** Colmar I 0 – 7  
**Bruche I** CEI Graffenstaden I 1 – 5  
**Bruche I** Wintzenheim 4 – 2

##### Division I :

**Bruche II** Vendenheim-Mundolsheim 2 – 4  
Erstein I **Bruche II** 4 – 3  
**Bruche II** Bischwiller IV 4 – 3

##### Challenge du Conseil Général :

###### Finale A

**Bruche 2** CEI Graffenstaden 2 – 2  
Mommenheim A **Bruche 2** 2 – 1

###### Finale B

**Bruche 3** Dorlisheim-Schirmeck 0 – 4  
Haguenau A **Bruche 3** 1 – 2

##### Critérium :

Sélestat B **Bruche 4** 0 – 4  
**Bruche 4** Mertzwiller 0 – 4

#### En individuel :

##### Championnat de France Jeunes : Q = Qualifié(e)s

Petit poussin 12<sup>ème</sup> DERLER Sébastien  
Poussin 14<sup>ème</sup> LUGNIER Eléonore  
Pupille 13<sup>ème</sup> ECK Bernard junior  
Pupillettes 2<sup>ème</sup> ECK Suzanne Q.  
8<sup>ème</sup> GARRE Erin Q.

Benjamine 9<sup>ème</sup> DAUJEAN Coralie Q.  
Minimes 6<sup>ème</sup> FISCHER Arnaud Q.  
9<sup>ème</sup> MELLE-VUILLIOD Vianney

##### Tournoi Intervillages : classement après la 3<sup>ème</sup> ronde :

1<sup>er</sup> HASAPIS Stellio avec 23/27 pts, 2<sup>ème</sup> EHRET Guillaume avec 23/27 pts

suivent DERLER Sébastien, ISSENHART Romain, LEMBERGER Enzo, FREY Simon, MATRAT Raphaël, ISSENHART Lucas, MATRAT Romane, LEHMANN Alan, REBMAN Ethan, CILIENTO Alexandre.



Président : MUHR Jérémy – Tél.: 03 88 50 57 80  
ou sur [www.cebruche.fr](http://www.cebruche.fr) ou [info@cebruche.fr](mailto:info@cebruche.fr)  
Rejoignez-nous sur Facebook (Club-Echecs Bruche)

PARTICIPEZ A LA SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE ALSACIEN

RESTAURATION DE L'ÉGLISE  
SAINT-NICOLAS D'ERGERSHEIM

La Fondation du patrimoine, la Commune et le Conseil de Fabrique d'Ergersheim lancent conjointement une opération de souscription pour la restauration de l'église paroissiale Saint-Nicolas d'Ergersheim. Une convention de souscription a été signée le jeudi 25 février dernier afin de lancer une collecte de dons destinés à la restauration de l'église.

Nous faisons appel à la générosité de tous pour mener ce projet de restauration : chacun, particulier, entreprise ou association pourra participer à ce projet de sauvegarde du patrimoine, en faisant un don au projet, grâce au dépliant d'appel à dons diffusé localement (disponible sur le site internet de la commune et en Mairie) ou via le site internet de la Fondation du patrimoine : [www.alsace.fondation-patrimoine.org/43090](http://www.alsace.fondation-patrimoine.org/43090) (page accessible à partir du 25 mars).



L'église paroissiale Saint-Nicolas est composée d'un **unique vaisseau** et d'un **chœur polygonal**.

Le **clocher latéral**, dont la partie inférieure remonte à l'époque médiévale avec une belle **voûte en berceau**, s'achève par un dernier niveau octogonal coiffé d'un toit à bulbe.

La sobre façade principale est dotée d'un **portail néo-roman** portant la date de 1873.

A l'intérieur, le **mobilier baroque** (deux autels latéraux et chaire) mérite qu'on le signale : il s'agit vraisemblablement d'un réemploi qui explique l'implantation de biais des autels. Le **maître-autel**, quant à lui, doit dater du XIX<sup>e</sup> siècle.

La **restauration intérieure**, devenue **plus que nécessaire**, visera tout d'abord à :

- **Revoir l'installation du chauffage** afin de mettre en place un système breveté qui permettra tant de préserver les orgues que le mobilier et la peinture des murs et d'offrir un confort aux visiteurs et fidèles ;
- **Poser un nouveau dallage en grès dans la nef** et **restaurer le dallage du chœur** en carreaux-ciment ;
- **Reprendre les enduits des murs soumis à des remontées salines**, assainir l'ensemble des supports maçonnés et éviter de bloquer les transferts de vapeur d'eau par l'emploi d'une peinture minérale qui sera en accord avec les teintes originelles du mobilier baroque ;
- **Valoriser les fonts baptismaux du XVIII<sup>e</sup> siècle** en les déplaçant dans la nef, rendant ainsi plus commode leur utilisation liturgique régulière ;
- **Modifier quelques bancs** pour **permettre le passage de personnes handicapées** notamment et créer l'espace suffisant autour du baptistère ;
- **Retrouver l'ouverture** qui permet de passer de la nef à l'étage inférieur médiéval du clocher, où sera aménagé un **endroit de dévotion et de recueillement** ;
- **Revoir l'ensemble de l'éclairage** pour soutenir la richesse patrimoniale de l'ensemble ;
- **Suivant les sondages, faire ressortir les peintures des médaillons du plafond**, **reprendre la grande toile de la Vierge** et envisager la **restauration complète du mobilier**.

PARTICIPEZ A LA SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE ALSACIEN

Au terme de cette opération d'envergure, l'église Saint-Nicolas retrouvera une cohérence intérieure qui, tout en respectant les apports successifs des époques, lui donnera un nouvel éclat pour aborder sereinement l'ensemble du XXI<sup>e</sup> siècle.

**FAITES UN DON POUR L'EGLISE ET BENEFICIEZ D'UNE REDUCTION FISCALE !**

**PARTICULIERS, ENTREPRISES**

Grâce à vos dons, l'église Saint-Nicolas d'Ergersheim pourra être restaurée.

Il vous suffit

- de renvoyer le bulletin (disponible sur le site internet de la commune ou en mairie),
- de faire un don en ligne sécurisé à l'adresse [www.fondation-patrimoine.org/43090](http://www.fondation-patrimoine.org/43090)

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ LE SECRETARIAT DE MAIRIE AU  
03.88.38.10.43 ou [mairie.ergersheim@numericable.fr](mailto:mairie.ergersheim@numericable.fr)**

**En partenariat avec :**

**LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

**► Organisation :**

La Fondation du patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

**► Moyens d'action :**

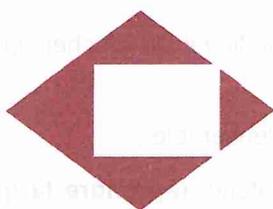
Pour son action, la Fondation du patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les subventions : La Fondation peut également apporter une aide financière grâce au mécénat d'entreprise ou à une subvention sur ses fonds propres.

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

Fondation du patrimoine - Délégation Alsace

9 place Kléber—67000 STRASBOURG

Tél: 03 88 22 32 15 - Fax: 03 88 22 24 97

[alsace@fondation-patrimoine.org](mailto:alsace@fondation-patrimoine.org)

PRÉSERVONS

AUJOURD'HUI L'AVENIR



*L'Association Culturelle  
Sportive et Sociale Ergersheim*

# ERGERSHEIM

Bas-Rhin - France



10ème  
MARCHE POPULAIRE  
INTERNATIONALE



**Dimanche  
24 AVRIL 2016**

**Parcours : adapté & 10km**



Membre de la FFSP n° F 1119  
Visa FFSP n° 2016 - 67- 306 -1 - W  
internet : <http://www.ffsp.fr>  
E-mail : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national  
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par  
arrêté N°012156 du 2 août 2001

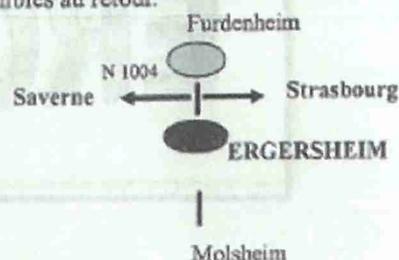
*Ne pas jeter sur la voie publique*

*Imprimé par nos soins*

M  
A  
N  
-  
I  
S  
T  
A  
T  
-  
I  
O  
N  
S

## INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** salle polyvalente - rue Principale (à côté du canal)  
67120 ERGERSHEIM France Bas-Rhin
- Horaires :** Départ de 8h00 à 14h00  
Arrivée limitée à 17 heures
- Parcours :** 10km sans difficultés particulières et parcours adapté  
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2,00€. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** Avant le vendredi 22 avril 2016
- Inscriptions :** THOUAULT Emile  
14 rue de la Hohwart  
67100 STRASBOURG  
Téléphone: 03.88.39.32.98 - 06.06.74.19.49  
E-MAIL : emile.thouault@dartybox.com
- Récompenses :** aux groupes de plus de 25 participants  
à la Dame et au Monsieur les plus âgés
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.  
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuites au premier point de contrôle  
Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.  
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme :** Premiers secours : Assuré par l'Association Culturelle (ACSSE)  
Urgences : International : 112



*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques  
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal*

## INFORMATIONEN AN DIE WANDERER

- Start und Ziel :** salle polyvalente - rue Principale  
67120 ERGERSHEIM France Bas-Rhin
- Startzeit :** von 8h00 bis 14h00 für die Wanderstrecke.  
Zielschluss 17h00.
- Wanderstrecke :** 10Km und angepasste Strecke ohne besondere Schwierigkeit.  
Geeignet für alle; die Kinder unter 10 Jahre müssen begleitet sein.
- Startgebühr :** Nur IVV Abzeichen 2,00 €
- Voranmeldung :** Vor dem freitag 22 avril 2016
- Anmeldung :** THOUAULT Emile  
14 rue de la Hohwart  
67100 STRASBOURG  
Telefon : 03.88.39.32.98 - 06.06.74.19.49  
E-MAIL : emile.thouault@dartybox.com
- Gruppenpreise :** Vorangemeldeten Gruppen über 25 Teilnehmer und für die ältesten Teilnehmer
- Haftpflicht :** Die FFSP ist in zivilrechtlicher Haftung durch Groupama versichert.  
Die Teilnahme an der Veranstaltung ist Erklärung guter Gesundheit wert
- Verpflegung :** Jeder Teilnehmer mit Startkarte erhält kostenlos Getränke und einen  
kleinen Imbiss an der ersten Kontrollstelle.  
Speisegelegenheit bei der Ankunft.
- Empfehlungen :** Rauchen und Feuer zünden auf der Strecke ist verboten.  
Hunde müssen an der Leine gehalten werden.
- Sanitätsdienst :** Erste Hilfesicherung.
- Notruf :** International 112.





## *BOURSE*

aux

**JOUETS, VETEMENTS ENFANTS et  
MATERIEL de PUERICULTURE**

**DIMANCHE 20 MARS 2016 de 9h00 à 16h00**

**Salle polyvalente d'ERGERSHEIM**



**Entrée libre – petite restauration sur place**

**Organisée par le Club d'Echecs de la Bruche ERGERSHEIM – MOLSHEIM**

**Renseignements et inscriptions :**

**katjakoestel@hotmail.com ou tél. : 03.69.81.80.54**

RAME organise par RAME (Running Athlétisme Marche Ernolsheim) [www.rame-erno.fr](http://www.rame-erno.fr)

# LES Foulées de la Bruche 7<sup>ème</sup> édition

# Bruche

dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016

5 KM Départ 9h  
Marche sportive  
6 km Départ 9h05  
10 km Départ 10h

1€ par inscription sera reversé à l'ADAPEI de Duttlenheim

Plus d'infos sur : [www.rame-erno.fr](http://www.rame-erno.fr)

## Foulées de la Bruche

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL  
Merci d'écrire de manière lisible

N° dossard

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

CLUB/ASSOCIATION/ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

ANNÉE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ SEXE :  H  F

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ TÉL : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

N° DE LICENCE : \_\_\_\_\_ FÉDÉRATION : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

1€ par participant est reversé à l'ADAPEI de Duttlenheim

Participation :  5 km ..... 7€  Marche 6 km ..... 7€  10 km ..... 10€  
(sans certificat médical)

DATE : \_\_\_\_\_ SIGNATURE : \_\_\_\_\_  
Représentant légal pour le mineur

PRÉ-INSCRIPTION :  
À envoyer avec un chèque libéré à l'ordre de RAME et un certificat médical spécifique de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou une photocopie de licence d'athlétisme (FFA) avant le 29/04/2016 à :

RAME - 11 Rue des Eglantiers - 67120 ERNOLSHEIM SUR BRUCHE  
Renseignements : 03 88 98 59 23 ou sur [www.rame-erno.fr](http://www.rame-erno.fr)

Inscription en ligne sur [www.rame-erno.fr](http://www.rame-erno.fr) ou par courrier

À lire et bonnes courses à tous !  
Pour votre sécurité sur DNA apprenez le 0810 67 00 66

## RÈGLEMENT

**CONDITIONS**  
Les Foulées de la Bruche sont ouvertes à tous coureurs licenciés ou non licenciés. La participation implique l'acceptation du présent règlement.

**CERTIFICAT MEDICAL / LICENCE**  
La participation aux Foulées de la Bruche est subordonnée à la présentation d'une licence FFA, ou d'une fédération affiliée (discipline : athlétisme), ou d'une licence FFTR en cours de validité ou à la présentation d'un certificat médical de la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an ou sa photocopie. L'ABSENCE DE CE DOCUMENT REIND L'INSCRIPTION NULLE.

**ASSURANCE**  
Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès des Assurances du Crédit Mutuel. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisateur dégage son entière responsabilité pour tout dommage corporel.

**ANNULATION**  
Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les courses en cas d'événement climatique ou géologique indépendant de leur volonté de nature à mettre en péril la sécurité des concurrents. En ce cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

**L'INSCRIPTION / ACCUEIL**  
L'inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée du paiement par chèque libéré à l'ordre de RAME, et de LA PHOTOCOPIE DE LA LICENCE SPORTIVE OU DU CERTIFICAT MEDICAL (sauf marcheurs)  
Les préinscriptions sont à envoyer au plus tard le 29 avril 2016  
L'inscription sur place sera possible moyennant une majoration de 1€. Clôture des inscriptions au plus tard 30 minutes avant le départ de la course.  
L'accueil des concurrents et le retrait des dossards se feront dès 8h au Parc des Sports.  
Les douches et vestiaires seront mis à la disposition des coureurs, ainsi qu'une CONSIGNE GARDÉE GRATUITE pour les affaires personnelles à côté de l'accueil.

**CLASSEMENT/REMUNÉRATION**  
5 km, 10 km et Marche de 6 km : un cadeau sera remis aux 1000 premiers inscrits.  
Chaque concurrent recevra les DNA du lundi avec la totalité des résultats.  
Récompense aux 3 premières de chaque catégorie remise à l'issue des courses à partir de 11h45.  
Présence INDISPENSABLE.  
Les lots ne sont ni repris ni échangés.

**SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE**  
Assurées par un médecin, ainsi que la Croix Rouge.

**PARCOURS**  
Dans le village, le long de la Bruche ainsi que dans les vignes.  
5 km Départ 9h  
Marche Nordique (6 km) Départ 9h05  
10 km Départ 10h

**DROIT À L'IMAGE**  
Tout participant accorde aux organisateurs de l'épreuve le droit de filmer ou de photographier sa participation à l'événement pour une utilisation promotionnelle, y compris sur le site internet du RAME et de la page Facebook des Foulées de la Bruche.

### GRANDE TOMBOLA

par tirage au sort des dossards  
Présence obligatoire

**BUVETTE • RESTAURATION SUR PLACE  
TARTE FLAMBÉE à la Salle Socio-culturelle**

SPORT 2000 PARTENAIRE DES FOULEES DE LA BRUCHE ET DE VOS COURSES SUR ROUTE

3 MAGASINS RUNNING POUR VOUS :

|                                       |  |  |
|---------------------------------------|--|--|
| SELESTAT<br>ZI NORD<br>03 88 52 87 85 | SELESTAT<br>CENTRE VILLE<br>03 88 92 05 43 | ILLKIRCH<br>CAMPUS / MC DO<br>03 88 66 19 10 |
|---------------------------------------|--|--|

» Volets battants  
» Volets roulants  
» Porte de garage

47 Rue de la Gare,  
67120 Ernolsheim-Bruche  
Tél. 03 88 59 51 21

TOUTES VOS FOURNITURES INDUSTRIELLES

[www.orexad.com](http://www.orexad.com)  
11 rue Schertz - 67100 STRASBOURG - Tél. 03 90 40 25 00

Ferme de la Plume d'Or

Foie Gras • Volailles • Asperges • Epicerie fine  
Georges et Astride KUNTZ

168 rue d'Albarré - 67120 Duttlenheim  
Tél. 03 88 47 85 30 - Fax 03 88 47 83 95  
[www.fermedelaplumedor.fr](http://www.fermedelaplumedor.fr)

Produits "Bio"  
Veronique INSTITUT

Pour Elle, Lui et Vous,  
Produits "Energétiques"

28 avenue de la Gare  
1<sup>er</sup> étage (entrée par la cour)  
67120 MOLSHEIM  
E-mail : [beaube@veroniqueinstitut.net](mailto:beaube@veroniqueinstitut.net)  
[www.veroniqueinstitut.fr](http://www.veroniqueinstitut.fr)

03 88 38 63 32

• Réparation  
• Remise à neuf de moteurs et appareils électriques  
• Moteurs neufs  
• Moteurs occasions

24 sentier des Pêcheurs - 67400 ILLKIRCH-GRAPPENSTADEN  
Tél. 03 88 96 12 77 - Fax 03 88 67 10 01  
[a.schwoob@wbnadeo.fr](mailto:a.schwoob@wbnadeo.fr)

1 rue de l'Industrie - 67150 Gerstheim  
Tél. : 03 88 59 04 90 - Fax : 03 88 59 04 91  
Email : [info@speyser.fr](mailto:info@speyser.fr) - [www.speyser-travaux-publics.fr](http://www.speyser-travaux-publics.fr)

# Organisateurs de Manifestations



## Saviez-vous que ?

L'Office de tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig diffuse **gratuitement** les manifestations à « intérêt touristique » organisées pour le « grand public » dans les 18 villages de son territoire de compétence.

Vous pouvez les faire parvenir à [infos@ot-molsheim-mutzig.com](mailto:infos@ot-molsheim-mutzig.com) au plus tard 1 mois avant la date de la manifestation pour qu'elle figure sur le site Internet de l'Office de Tourisme [www.ot-molsheim-mutzig.com](http://www.ot-molsheim-mutzig.com).

## L'Office de Tourisme peut-il faire la billetterie de mon animation ?

Pour une demande de prise en charge de la billetterie par l'Office de Tourisme, il convient de demander l'accord du Président de l'Office de Tourisme avant toute forme de communication (Affiche, encart publicitaire, etc) par courrier au 19 place de l'Hôtel de ville – 67120 Molsheim ou par mail à [billetterie@ot-molsheim-mutzig.com](mailto:billetterie@ot-molsheim-mutzig.com) au plus tard 1 mois avant le début de la manifestation.



Guide complet à l'adresse suivante : <https://goo.gl/9h7Kxl> ou en utilisant son QR code.



## PORTE OUVERTE RECRUTEMENT

**JEUDI 31 MARS 2016 9H-17H**

**ABRAPA - MOLSHEIM**

**Centre Socio Culturel - 6 Rue Notre Dame**

[Ant.molsheim@abrapa.asso.fr](mailto:Ant.molsheim@abrapa.asso.fr) - 03 88 38 65 16



RAUMAGA FORMATION  
*Take languages your strength!*

Nouveau à Ergersheim !

## RAUMAGA FORMATION

- ✓ Séjours linguistiques à l'étranger
- ✓ Formations individualisées en entreprise
- ✓ Soutien scolaire en langues



POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.raumaga-formation.fr>

Mail : [contact@raumaga-formation.fr](mailto:contact@raumaga-formation.fr)

Tél : +33 (0)9 72 52 09 62

**-10%**  
POUR LES HABITANTS  
DE ERGERSHEIM  
Avec le code  
**RAUMA10**

## MANGER MIEUX MANGER JUSTE

Vous souhaitez:

- Encourager l'économie locale?
- Donner à votre famille des aliments bons et sains?
- Consommer différemment?



LA RUCHE QUI DIT OUI!

## BONNE NOUVELLE ! BIENTÔT L'OUVERTURE DE LA RUCHE D'ERGERSHEIM

Rendez-vous  
au **courant du mois d'avril**  
sur [www.laruchequiditoui.fr](http://www.laruchequiditoui.fr)



- Connectez-vous à la **ruche d'Ergersheim**



- Consultez le **catalogue en ligne** des producteurs de **notre région**



- Commandez vos **produits locaux**, bons, et sains
- **Venez les récupérer à Ergersheim** et **rencontrer producteurs, voisins, amis, futurs amis** dans une **ambiance conviviale**

D'autres questions? Contactez Lucille au 0680089805

MINI BRUCHE  
ERGERSHEIM



MINI BRUCHE  
Ergersheim  
Tel : 03 88 38 34 81

## APERITIFS

Pain aux noix fourré, pain surprise, feuilletés salés, minis quiches et minis pizzas.

## ENTREMETS

Biscuit ou nid de Pâques, mousse trois chocolats, Forêt Noire, tarte aux fruits, tarte aux fraises, tout chou, carré printanier, bahia, saint honoré.

## DESSERTS GLACES

Vacherin glacé « spécialité maison », carré surprise, senteurs des îles, subtile, folies.

*Vous trouverez également dans notre vitrine, toute une gamme de fantaisies glacées*

## NOS CHOCOLATS

Nous sommes heureux de vous faire découvrir nos créations alliant savoir-faire et tradition, toutes réalisées artisanalement. Rendez-vous dans notre magasin pour découvrir notre dépliant de Pâques 2016 avec toutes nos nouveautés.

### Nouvelle Chorale à Ergersheim

Guillaume Boehler, professeur de musique, auteur, compositeur, monte une chorale.

Les styles visés sont la variété et le classique.

Jeunes, moins jeunes, Soprano, Baryton, Ténor,... Venez exprimer votre talent.

Les auditions auront lieu dans la petite salle de la salle polyvalente  
les mardis 15 et 22 mars 2016 à 20h.

Ces auditions permettront de définir votre tessiture.

### Recherche de terrain

Particulier cherche terrain non constructible d'environ 200m<sup>2</sup> ou plus à acheter pour réalisation d'un verger et d'un potager à usage familial. Étudie toute proposition.

Personne à contacter : Denis TOURNEMAINE au 03/88/38/53/34

ou par courriel : [denis.tour@free.fr](mailto:denis.tour@free.fr)

### Ecole Ergersheim

Nous recherchons une apprentie en CAP Petite Enfance sur 2 ans à l'école maternelle d'ERGERSHEIM pour la rentrée de septembre 2016.

Veuillez prendre contact avec la directrice Mme SCHALL Muriel au 03.69.81.57.53

**Eglise Catholique  
Diocèse de Strasbourg  
Communauté de Paroisses**

**Bruche Collines et Coteaux - Ste Edith STEIN**



Paroisses  
 Saints Côme et Damien d'ERNOLSHEIM sur BRUCHE  
 Saint Léger de KOLBSHEIM  
 Saint Jacques le Majeur d'OSTHOFFEN  
 Saint Materne d'AVOLSHEIM  
 Saint Maurice de SOULTZ les BAINS  
 Saint Etienne de WOLXHEIM  
Saint Nicolas d'ERGERSCHEIM



Curé: Père Michel STEINMETZ  
 03 88 96 00 69  
 Courriel : Compar.edithstein@yahoo.fr

**Mercredi, 16 Mars 2016** Célébration pénitentielle

AVOLSHEIM 20h00

**Samedi, 19 Mars 2016** Fête de St Joseph

ALTBRONN 10h00 Messe pour le défunt KURY Jean Louis

**Samedi, 19 Mars 2016** Veille des Rameaux

ERNOLSHEIM 18h00 Bénédiction des Rameaux et Messe

**Dimanche, 20 Mars 2016** Les Rameaux

DOMPETER 9h30 Bénédiction des Rameaux et procession vers l'église d'AVOLSHEIM pour la Grand'messe  
 En présence des enfants de la 1<sup>ère</sup> Communion et des jeunes de la Profession de Foi et Confirmants

ERGERSCHEIM 10h00 Bénédiction des Rameaux et Messe  
 Pour les défunts KIEFFER Robert, Marie Odile et Clara  
 ERNWEIN Michel  
 MAEDER Joseph

Lecteurs : UHLERICH Philippe  
 EBENER Matthieu  
 EBENER Nathalie

OSTHOFFEN 10h00 Bénédiction des Rameaux et Messe

**Judi, 24 Mars 2016** Cène du Seigneur

AVOLSHEIM 20h00 Messe et lavement des pieds  
 Prière au reposoir jusqu'à 22 h00

**Vendredi, 25 Mars 2016** Office des Ténèbres + confessions

DOMPETER 9h30

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
P  
A  
R  
O  
I  
S  
S  
I  
A  
L



**Vendredi, 25 Mars 2016** **Célébration de la Passion et de la Mort du Seigneur**

|                  |       |             |   |
|------------------|-------|-------------|---|
| ERGERSHEIM       | 15h00 | Célébration | Lecteurs<br>EBENER Nathalie<br>EBENER Luc<br>KARCHER Maternne |
| OSTHOFFEN        | 15h00 | Célébration |   |
| ERNOLSHEIM       | 15h00 | Célébration |   |
| WOLXHEIM         | 15h00 | Célébration |   |
| SOULTZ les BAINS | 15h00 | Célébration |   |

**Vendredi, 25 Mars 2016** **Chemin de Croix (à l'extérieur)**

|          |       |  |
|----------|-------|--|
| ALTBRONN | 18h00 | Suivi d'une prière silencieuse au sanctuaire et possibilité de confessions jusqu'à 20h00 |
|----------|-------|--|

**Samedi, 26 Mars 2016** **Office des Ténèbres**

|          |      |  |
|----------|------|--|
| DOMPETER | 9h30 |  |
|----------|------|--|

**Samedi, 26 Mars 2016** **VIGILE PASCALE et Messe de la Résurrection**

|            |       |                            |
|------------|-------|----------------------------|
| ERNOLSHEIM | 20h00 | Vigile Pascale et baptêmes |
|------------|-------|----------------------------|

*Cet office sera suivi d'un verre de l'amitié*

**Dimanche, 27 Mars 2016** **Saint Jour de Pâques**

|                  |       |   |                     |
|------------------|-------|---|---------------------|
| KOLBSHEIM        | 8h45  | Messe solennelle  |                     |
| ERGERSHEIM       | 10h00 | Messe solennelle  | Lecteur: EBENER Luc |
| OSTHOFFEN        | 10h00 | Messe solennelle  |                     |
| AVOLSHEIM        | 10h00 | Messe solennelle  |                     |
| WOLXHEIM         | 10h00 | Messe solennelle  |                     |
| SOULTZ les BAINS | 10h00 | Messe solennelle  |                     |
| ERNOLSHEIM       | 17h00 | Vêpres solennelles baptismales et Salut du St Sacrement |                     |

**Lundi, 28 Mars 2016** **Lundi de Pâques**

|            |       |                  |
|------------|-------|------------------|
| ERNOLSHEIM | 10h00 | Messe solennelle |
|------------|-------|------------------|

**Vendredi, 1er Avril 2016** **1<sup>er</sup> vendredi du mois :**

|          |              |   |
|----------|--------------|---|
| WOLXHEIM | 8h00 à 18h00 | Journée d'Adoration du Saint Sacrement<br>18h00 Messe |
|----------|--------------|---|

**Samedi, 2 Avril 2016**

|          |       |                                       |
|----------|-------|---------------------------------------|
| ALTBRONN | 9h30  | Chapelet et confessions               |
|          | 10h00 | Messe en l'honneur de la Vierge Marie |

**Samedi, 2 Avril 2016** **Veille du 2<sup>e</sup> du Temps de Pâques**

|            |       |                                    |
|------------|-------|------------------------------------|
| ERNOLSHEIM | 18h30 | Messe Profession de Foi (9 jeunes) |
|------------|-------|------------------------------------|

**Dimanche, 3 Avril 2016** **2<sup>e</sup> du Temps de Pâques**

|                  |       |       |
|------------------|-------|-------|
| KOLBSHEIM        | 8h45  | Messe |
| WOLXHEIM         | 10h00 | Messe |
| SOULTZ les BAINS | 10h00 | Messe |

**Lundi, 4 Avril 2016** **Solennité de l'Annonciation**

|          |       |       |
|----------|-------|-------|
| ALTBRONN | 10h00 | Messe |
|----------|-------|-------|

**Mercredi, 6 Avril 2016** **Ecole de prière**

|          |              |                     |
|----------|--------------|---------------------|
| WOLXHEIM | 9h30 à 16h00 | A la maison St Léon |
|----------|--------------|---------------------|

**Samedi, 9 Avril 2016** **Veille du 3<sup>e</sup> du Temps de Pâques**

|            |       |       |
|------------|-------|-------|
| ERNOLSHEIM | 18h30 | Messe |
|------------|-------|-------|

**Dimanche, 10 Avril 2016** **Veille du 3<sup>e</sup> du Temps de Pâques**

|            |       |  |
|------------|-------|--|
| OSTHOFFEN  | 10h00 | Messe et premières Communions                    |
| ERGERSHEIM | 10h00 | Messe pour la défunte <i>ULRICH Marie Louise</i> |
|            |       | Lecteur: HOLTZINGER Gérard                       |
| AVOLSHEIM  | 10h00 | Messe  |

**Mercredi, 13 Avril 2016** **Ecole de la Foi**

|                  |       |  |
|------------------|-------|--|
| SOULTZ les BAINS | 18h45 |  |
|------------------|-------|--|

**Samedi, 16 Avril 2016** **Veille du 4<sup>e</sup> du Temps de Pâques**

|            |       |       |
|------------|-------|-------|
| ERNOLSHEIM | 18h30 | Messe |
|------------|-------|-------|

OSTHOFFEN Soirée tartes flambées

**Dimanche, 17 Avril 2016** 4<sup>e</sup> du Temps de Pâques

|                  |       |                               |
|------------------|-------|-------------------------------|
| KOLBSHEIM        | 8h45  | Messe                         |
| WOLXHEIM         | 10h00 | Messe                         |
| SOULTZ les BAINS | 10h00 | Messe et premières Communions |

**Samedi, 23 Avril 2016** Veille du 5<sup>e</sup> du Temps de Pâques

|            |       |       |
|------------|-------|-------|
| ERNOLSHEIM | 18h30 | Messe |
|------------|-------|-------|

**Dimanche, 24 Avril 2016** 5<sup>e</sup> du Temps de Pâques

|            |       |   |
|------------|-------|---|
| OSTHOFFEN  | 10h00 | Messe   |
| ERGERSHEIM | 10h00 | Messe pour le défunt Antoine SCHIR<br>et des familles SCHIR-JACOB<br>Lecteur: EBENER Nathalie |
| AVOLSHEIM  | 10h00 | Messe et premières Communions   |

**Samedi, 30 Avril 2016** Veille du 6<sup>e</sup> du Temps de Pâques

|            |       |       |
|------------|-------|-------|
| ERNOLSHEIM | 18h30 | Messe |
|------------|-------|-------|

**Dimanche, 1<sup>er</sup> Mai 2016** 6<sup>e</sup> du Temps de Pâques

|                  |       |                               |
|------------------|-------|-------------------------------|
| KOLBSHEIM        | 8h45  | Messe                         |
| WOLXHEIM         | 10h00 | Messe                         |
| SOULTZ les BAINS | 10h00 | Messe                         |
| ERNOLSHEIM       | 10h00 | Messe et premières Communions |

**Dimanche, 1<sup>er</sup> Mai 2016** Fête de St Joseph travailleur

|          |       |                            |
|----------|-------|----------------------------|
| ALTBRONN | 17h00 | Ouverture du mois de Marie |
|          | 18h00 | Messe                      |

**Lundi, 2 Mai 2016**

|          |       |  |
|----------|-------|--|
| DOMPETER | 18h00 | Messe des Rogations et procession à la source Ste Pétronille |
|----------|-------|--|

**Mardi, 3 Mai 2016**

|          |       |  |
|----------|-------|--|
| ALTBRONN | 18h00 | Messe des Rogations et procession à la source Ste Anne |
|----------|-------|--|

**Mercredi, 4 Mai 2016** Veille de la fête de l'Ascension

|            |       |   |
|------------|-------|---|
| ERNOLSHEIM | 18h30 | Messe précédée des premières Vêpres à 18h00 |
|------------|-------|---|

**Jeudi, 5 Mai 2016** Fête de l'Ascension

|          |       |                               |
|----------|-------|-------------------------------|
| WOLXHEIM | 10h00 | Messe et Premières Communions |
| DOMPETER | 11h30 | Messe des pèlerins            |

**Vendredi, 6 Mai 2016** **Journée d'Adoration Perpétuelle du Saint Sacrement**

ERNOLSHEIM 10h00 à 18h00 10h00 Messe puis adoration. Vêpres et Salut à 18h00

**Samedi, 7 Mai 2016**

ALTBRONN 9h30 Chapelet et confessions

10h00 Messe en l'honneur de la Vierge Marie

**Samedi, 7 Mai 2016** **Veille du 7<sup>e</sup> du Temps de Pâques**

ERNOLSHEIM 18h30 Messe

**Dimanche, 8 Mai 2016** **7<sup>e</sup> du Temps de Pâques**

OSTHOFFEN 10h00 Messe et premières Communions des enfants d'ERGERSHEIM  
(travaux en cours Eglise St Nicolas)

ERGERSHEIM 10h00 Messe lecteur EBENER Luc

AVOLSHEIM 10h00 Messe

ALTBRONN 18h00 Messe (Chapelet à 17h00)



**Mercredi, 11 Mai 2016** **Ecole de prière**

ERGERSHEIM 14h00 à 17h00

**Samedi, 14 Mai 2016** **Veille de la fête de la Pentecôte**

ERNOLSHEIM 18h30 Messe précédée des premières Vêpres à 18h00

**Dimanche, 15 Mai 2016** **Fête de la Pentecôte**

KOLBSHEIM 8h45 Messe

WOLXHEIM 10h00 Messe et Confirmation des jeunes

SOULTZ les BAINS 10h00 Messe

ALTBRONN 17h00 Vêpres solennelles et Salut

18h00 Messe

**La quête de ce jour est au profit des mouvements d'Eglise,  
de la catéchèse et des aumôneries des collèges et des lycées**

**Lundi, 16 Mai 2016** **Fête de la Pentecôte**

DOMPETER 10h00 Messe solennelle

**Pour tout complément d'information ou précision  
merci de prendre en compte les informations de la feuille d'informations paroissiales en cours.  
Et directement par internet, chaque semaine :**  
**<http://steedithstein.blogspot.fr/>**